

## **Observatoire canadien Membres**

Rina Arseneault, University of New Brunswick  
Rochelle Babins-Wagner, Calgary Counselling Centre  
Lise Bellefleur, Province of New Brunswick  
Helene Berman, University of Western Ontario  
Diane Crocker, St. Mary's University  
Dominique Damant, Université de Montréal  
Myrna Dawson, University of Guelph  
Sonia Gauthier, Université de Montréal  
Mary Hampton, Luther College  
Robyn Holder, Australian Capital Territory  
Joseph Hornick, Canadian Research Institute for Law & the Family  
Margaret Jackson, Simon Fraser University  
Peter Jaffe, University of Western Ontario  
Holly Johnson, University of Ottawa  
Liz Kelly, London Metropolitan University  
Nicole Letourneau, University of New Brunswick  
Paul Mazerolle, Griffith University  
Robyn Mazur, Center for Court Innovation  
Lucie Ogradnik, Statistics Canada  
Valerie Pottie Bunge, Province of Nova Scotia  
Linda Regan, London Metropolitan University  
Michael Rempel, Center for Court Innovation  
Leslie Tutty, University of Calgary  
Jane Ursel, University of Manitoba

Carmen Gill, Directrice de projet

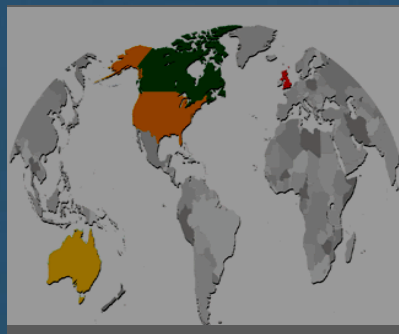
Elizabeth Blaney, Coordonnatrice de projet

## **Qu'est-ce que l'Observatoire canadien?**

Un réseau en expansion formé d'universitaires, de représentants de gouvernements et d'organisations communautaires qui vise à :

- établir un réseau pancanadien de recherches qui favorise le dialogue bilingue continu et la recherche approfondie sur le système judiciaire dans toutes les régions du pays et les effets de son intervention en matière de violence conjugale;
- jeter les bases de l'élaboration de données pancanadiennes uniformisées sur les mesures judiciaires prises pour contrer la violence conjugale, en attachant une importance particulière au droit civil et aux unités d'intervention spécialisées;
- mettre en place des tribunes régionales, pancanadiennes et internationales afin de diffuser les résultats des analyses interjuridictionnelles, programmes et politiques.

De portée internationale, il a des partenaires dans l'ensemble des provinces et territoires canadiens, en Australie, au Royaume-Unis et aux États-Unis.



678, rue Windsor  
Casier postal 4400  
Fredericton, Nouveau-Brunswick  
E3B 5A3  
(506) 453-3595

## **Observatoire canadien sur les mesures judiciaires prises pour contrer la violence conjugale Réseau stratégique de connaissances**

subventionné par :  
Conseil de recherches en  
sciences humaines

Centre Muriel McQueen Fergusson  
pour la recherche sur la violence  
familiale  
Université du Nouveau Brunswick

site Internet :  
<http://www.unb.ca/observ>

## Énoncé de mission

### L'Observatoire canadien sur les mesures judiciaires prises pour contrer la violence conjugale

Les mesures judiciaires prises pour contrer le problème répandu de la violence conjugale ont permis d'améliorer la sécurité des victimes et de rendre les agresseurs davantage responsables de leurs actes.

Les victimes continuent toutefois d'éprouver des difficultés au sein du système de justice, ce qui restreint leur participation et, par conséquent, réduit l'efficacité du système pour assurer leur protection.

L'objectif principal de l'Observatoire canadien sur les mesures judiciaires prises pour contrer la violence conjugale, un réseau stratégique de connaissances, est de favoriser l'établissement de partenariats de recherche visant une analyse rigoureuse et systématique des processus du système de justice.

*La recherche fournit des données pour soutenir des politiques claires et cohérentes*

## Nos activités

L'Observatoire canadien offre aux différents territoires de compétences des mesures qui peuvent orienter l'adoption de pratiques appropriées dans le domaine, la mise sur pied de politiques claires et cohérentes en fournissant des données détaillées pertinentes, précises et ponctuelles dans une forme utile pour les praticiens et les décideurs, et l'élaboration de méthodes d'intégration des renseignements provenant de services juridiques variés dans le processus de cueillette de données. Dans le cadre de ses activités, l'Observatoire canadien assure la diffusion de connaissances approfondies sur les diverses mesures judiciaires et les ingrédients nécessaires à leur efficacité. Nous prenons les mesures suivantes :

- élaborer des instruments de collecte des données afin d'évaluer les mesures judiciaires;
- effectuer des analyses stratégiques permettant l'élaboration des politiques, leur mise en application, leurs procédures, ainsi que leurs répercussions;
- inviter les gouvernements à échanger entre eux leurs stratégies de cueillette de données et faciliter l'établissement de partenariats de recherche;
- élaborer des mécanismes pour faire circuler les connaissances.

### *Les avantages offerts par l'Observatoire canadien aux partenaires*

- Efforts conjoints pour éliminer la violence conjugale
- Données pour élaborer des politiques claires et cohérentes
- Méthodes d'intégration des informations dans le processus de cueillette de données
- Meilleure connaissance de ce qu'est une mesure judiciaire efficace
- Instruments de cueillette de données améliorés
- Accès aux mesures judiciaires prises à l'échelle internationale pour contrer la violence conjugale

*Favoriser l'amélioration continue des mesures prises par le système de justice civile et criminelle pour contrer le problème répandu de la violence conjugale, atténuer les conséquences entraînées par cette violence pour les victimes et réduire ses coûts pour la société*